

LE MARIAGE COUTUMIER ET SON IMPACT SUR LE PATRIMOINE DES FAMILLES ET SUR LE DEVELOPPEMENT DES VILLES

Les groupes des migrants qui sont à l'origine du peuple comorien sont venus des pays des rives africaines et asiatiques de l'océan Indien avec chacun sa langue, ses représentations du pouvoir politique, de l'organisation sociale, de la dignité, de la prospérité et de ses croyances. Leurs activités liées à l'exploitation des ressources de la terre et de la mer, dans les limites des petites îles isolées au milieu du Canal de Mozambique, étaient peu variées. Ils confrontaient leurs modes de penser et de produire et inventaient les schèmes d'une culture commune propre et originale. Comme toute civilisation celle des Comoriens est l'expression de l'expérience collective et tire son originalité des éléments constitutifs du milieu naturel.

Les rituels liés aux étapes du cycle vital de l'homme constituent le fondement de l'organisation de la vie communautaire. Le mariage, la paternité et la maternité, la première coupe de cheveux des enfants, la circoncision pour les garçons, la puberté pour les filles, les funérailles des proches offraient à chaque famille, l'occasion de convier toute la communauté pour fêter l'évènement. Peu à peu, ces rituels communautaires furent institutionnalisés sous des noms qui ont changé selon les époques et les îles. *Punguwo* à Ngazidja (Grande Comore), *Mbengo* à Maore (Mayotte), *Shungu* à Ndzouani (Anjouan) et à Mwali (Mohéli). Actuellement, l'institution est appelée *shungu* ou *anda* ou *harusi*. Le rang de naissance est un critère nécessaire, mais non suffisant pour accéder à la notoriété. L'effort personnel et la bonne gestion des relations familiales permettaient d'offrir les prestations et constituer un capital social.

L'*anda* ou *shungu* constitue une sorte de grille de lecture, qui facilite l'observation et la connaissance de l'identité sociale de chaque citoyen. Le code du *shungu* situe l'individu dans des groupes de parenté, des catégories d'âges et divers cercles sociaux qui trouvent eux-mêmes, leurs places dans l'ordonnance hiérarchisée de la société. « Comme le Comorien est d'abord un être communautaire avant d'être un individu, il est exposé au regard de tous. Chacun a un droit de surveillance ou de critique sur lui »

Le Grand Mariage est un événement marqueur de l'identité sociale parmi les autres événements du cycle vital de l'humain. Il est, cependant, l'évènement le plus importante, car il marque pour le mari et pour la mariée, la fin de l'apprentissage de la vie en société. On reconnaît aux mariés le titre de *mdrumdzima*. Le terme *mdrumdzima* signifie celui qui a trouvé son unité, son équilibre, la maturité d'esprit. Il est l'homme ou la femme accomplie.

MMohamed Tohir; 1992, Le Kafir du Karthala, Paris, Le Harmattan, p. 80.

À l'origine, la capitalisation nécessaire aux festivités se faisait en têtes de bétail et le rassemblement des denrées était toujours possible grâce à l'entraide des parents, des voisins et amis. C'était un système relativement égalitaire de promotion sociale, car la bonne gestion des relations parentales et sociales permettait toujours de réaliser les prestations.

Avant la longue parenthèse de la spoliation des terres par la colonisation, les rituels fonctionnaient comme une répartition cyclique et mutuelle des richesses. Les hommes effectuaient ensemble diverses tâches de production sur les champs dont les récoltes étaient destinées à être consommées pendant les cérémonies. Les jeunes filles et jeunes femmes, rivalisaient pour broder les meilleurs boubous (*nkandu za darizi*), bonnets (*kofia*), mouchoirs de poche, draps de lit, taies d'oreiller, rideaux, etc. Les charges des familles étaient allégées et les jeunes mariés commençaient leur vie de couple dans un confort qui correspondait à leur nouveau statut de *wadrwadzima* (homme et femme accomplis).

Les denrées importées étaient exclues des fêtes. Au début du XXe siècle, le riz importé s'appelait *mkantsi mshenzi*. Un chef de famille, riche de sa pension d'ancien combattant de la première guerre mondiale, avait servi ce riz au cours d'un festin du « Grand Mariage » de sa fille, il était devenu la risée dans toute l'île de Ngazidja pendant une décennie. Le nom donné au riz faisait allusion aux esclaves africains (*washenzi*), de la société coloniale Humblot ; ils s'asseyaient sur les sacs à bord du boutre, de la rade où le cargo a mouillé à la jetée où ils débarquaient le riz.

Les rituels du « Grand Mariage » constituaient le moteur du système de la production. Ils soutenaient l'effort au travail et à la créativité, motivaient le paysan, encourageaient le développement de l'artisanat notamment dans les domaines de la broderie, de la bijouterie, de la poterie, de la vannerie, du travail du cuir et de la sculpture du bois.

LES TROIS ETAPES DES RITUELS DU MARIAGE COUTUMIER

Dans les quatre îles, Maore (Mayotte), Mwali (Mohéli) et Ndzouani (Anjouan) et Ngazidja (Grande Comore), les rituels du Grand Mariage se déroulent en trois phases principales qui peuvent être séparées dans le temps de quelques semaines à plusieurs années :

Ce sont : la déclaration des fiançailles, la conclusion du contrat religieux du mariage et la remise de la dot, et l'entrée solennelle des mariés dans la maison nuptiale. Chaque phase est célébrée par de nombreuses manifestations qui peuvent durer plusieurs jours et même plusieurs semaines.

A Mwali, chaque événement est précédé d'un rituel d'annonce appelé *Rambu* (bétel). Les chefs coutumiers examinent la généalogie des jeunes postulants certifiant ou non qu'ils sont des enfants des membres de la communauté du *shungu*. La réalisation du grand mariage est alors autorisée ou refusée. Les chefs coutumiers saisissent l'occasion pour examiner des questions d'intérêt général en suspend et valider des décisions relevant de l'*andanamila* (la réglementation coutumière locale).

La déclaration des fiançailles est appelée, *posso* ou *mwafaka* à Ngazidja, *trumidzo* à Ndzouani et *fungamlango* à Mwali. Selon l'île, le village, la communauté de quartier pour les zones urbaines ou le réseau de parenté, la demande en mariage peut être faite avec discrétion ou au contraire avec beaucoup d'apparat. Dans tous les cas une délégation d'hommes de la famille du futur fiancé est accueillie par la famille de la future fiancée et fait officiellement la demande. Après le départ des hommes, une délégation des femmes portant des cadeaux pour la fiancée est reçue à son tour mais cette fois ci par des chants et des danses.

La conclusion du contrat du mariage : *mafunguidzo* ou *ubiziwa*

La dot est une condition essentielle de la validité du mariage musulman. « Remettez à vos femmes leur dot en toute propriété » (Coran 5, Les femmes. 4). La cérémonie a lieu à la maison familiale de la mariée ou à la mosquée. En 2009, la dote variait de 150 000 à 2 millions à Ndzouani, et 500 000fc dans la plupart des localités à Mwali.

A Ngazidja, il existe une dot religieuse (*mahari ya sharia*) et une dot coutumière (*mahari ya anda*), c'est une particularité de Ngazidja. La dot religieuse est généralement une pièce d'or, un souverain de 8 grammes d'or (*pawuni*). Parfois, l'époux offre une pièce de quarante grammes d'or (*bwara*). Cette pièce est remise après la conclusion du contrat de mariage au cadî ou son *naïb*, qui la remet au tuteur de la mariée. La jeune épouse doit la recevoir immédiatement car elle est la propriétaire désignée par le Coran.

La dote coutumière, *mahari ya anda* est remise après le *madjlis ya udhwahirisha* sur la place publique (*bangweni*). Cette dot consacre l'alliance non pas de deux époux, mais de deux familles des mariés. Le montant varie suivant les villes et villages, un nombre indéterminé de zébus à Fumbuni, des dizaines de pièces d'or à Moroni et à Mitsamihuli.

L'entrée solennelle des mariés dans la maison nuptiale : Undjia dahoni ou Harusi/Barzangi/Gomaliao. Cette cérémonie constitue le rite de passage, destiné à légitimer l'installation des deux époux, dans leur nouveau statut de *mdrumdzima*. Ce statut est symbolisé par le passage de la mariée de la maison maternelle à sa propre maison et le départ du garçon de la maison de sa famille maternelle à la maison de son épouse (la maison nuptiale). Le soir a lieu la cérémonie de l'*ukumbi* ou *Tari la utolwa mwendze* qui consacre l'entrée officielle de la mariée dans la communauté des femmes accomplies (*wandrwarzima*).

LES FONCTIONS SYMBOLIQUES DU MARIAGE COUTUMIER

Moinaecha Said Islam et Sophie Blanchy (1989), décrivent justement le Grand Mariage « comme une mise en scène, chantée et dansée des relations entre des groupes familiaux, entre des cercles sociaux, entre des générations et entre la communauté des hommes et celles des femmes² ». Dans une société de civilisation orale, c'est la solennité et l'éclat des cérémonies qui permet d'enregistrer et archiver un événement dans la mémoire collective. Les chants et les discours des orateurs qui portent sur la généalogie des mariées et exaltent les valeurs de la société font du mariage un moment privilégié de circulation de l'information sociale entre les générations. Les jeunes mariés découvrent les liens qui les unissent avec un grand nombre de personnes qu'ils ne rencontraient pas auparavant dans leur entourage. Les relations entre les membres du réseau de parenté de chaque marié et entre les deux réseaux sont activées par un processus d'échanges des dons et contre-dons.

La répétition des cérémonies, le va et vient des hommes et des femmes entre la maison de la mère de la fiancée et celle de la mère ou de la sœur du fiancé, les cérémonies célébrées dans les lieux symboliques (*mpangahari*, ou *bangweni* et dans les rues principales consacrent l'alliance entre les deux familles et renforcent cohésion sociale. A cette occasion une application rigoureuse des normes vestimentaires est exigée. Les hommes accomplis portent leurs manteaux ou tuniques d'apparat et l'écharpe. Les femmes se drapent dans les tissus précieux à franges et portent leurs bijoux. Les règles de préséance dans la hiérarchie protocolaire sont scrupuleusement respectées.

LE CYCLE DES ECHANGES A CARACTERE ECONOMIQUE

En 2009, un économiste de l'université des Comores, Hassani Mgomri et moi-même avons mené une étude dans 16 localités : six à Ngazidja, six à Ndzواني et quatre à Mwali. Nous empruntons ici l'approche avancée par IAN Walker dans

² Le statut et la situation de la femme aux Comores, PNUD, Moroni, mars 1989

son analyse quantitative des échanges à Ngazidja³. L'auteur a défini trois modalités de prestations :

Les échanges essentiels sont directement liés aux prestations du cycle du mariage. Les deux familles protagonistes sont seuls créditeurs mais les bénéficiaires sont les deux familles et les structures catégorielles de la communauté. Ce sont entre autres, la dote, les bijoux (*hulia* ou *haki* ou *impamkono*), remis à la mariée, le don des vêtements et toilettes (*vao* ou *masingo*, *kasha*), offert au marié et sa famille, les sommes d'argent offerts aux cercles coutumiers, aux associations, aux catégories d'âge et à diverses institutions communautaires (mosquée, foyers des jeunes, fonds destinés à l'entretien du mobilier urbain) et les repas collectifs.

Les dépenses accessoires correspondent aux frais liés à des services et produits nécessaires à l'organisation des festivités : location de véhicules de transport de personnes et du matériel, frais de sonorisation et d'éclairage, frais de photographes, des musiciens et caméramans, location de chaises et de tables, location d'un foyer ou d'une scène, d'un groupe électrogène, etc.

Les échanges indirects (*matchuzo*) sont des contributions financières qui n'impliquent pas nécessairement les seuls acteurs principaux. Des invités volontaires peuvent offrir quelques billets de banque pour exprimer leur satisfaction ou des encouragements à l'égard des prestations des artistes, des orateurs ou des associations.

Les aspects négatifs

Une approche globale et une analyse des effets économiques de ce cycle d'échanges révèlent trois aspects négatifs : l'absence de rentabilité pendant la période d'épargne, l'engouement pour les produits importés et l'endettement des ménages.

L'épargne pour la réalisation du Grand Mariage s'opère par la thésaurisation des pièces d'or et des bijoux, par les tontines, les caisses de solidarité, les dons pour les contre-dons. Ce sont des mauvais placements puis qu'ils sont sans intérêt et sont établis sans une véritable garantie.

L'endettement des ménages est le deuxième inconvénient et non le moindre. Une part importante des dépenses liées aux festivités provient des dons et contre dons des membres des réseaux sociaux de deux familles notamment à Ngazidja, des tontines et des prêts auprès des institutions financières. Aujourd'hui, les rituels

^{3 3} IAN. Walker [2002], *Les aspects économiques du grand mariage de Ngazidja (Comores)*.

se succèdent à un rythme intensif dans les différentes localités, notamment dans les îles de Ngazidja et de Ndzouani. Le poids économique et financier du système est lourdement ressenti par tous les ménages. Le phénomène de « l'*ukumbi* », ou « *tari la utowa mwendze* », la cérémonie qui inaugure la sortie publique et officielle de la femme mariée, illustre cette situation. À Moroni, en 2009 plus d'une trentaine de mariages étaient programmés pour la saison. Pour chaque mariage et rien que pour « l'*ukumbi* », chaque participante déboursait un minimum de 10 000 FC soit 300 000 FC au total, hormis le coût lié au renouvellement de la garde-robe pour chaque cérémonie.

Les responsables de la Meck de Moroni ont estimé que de 2000 à 2008, le montant global des prêts économiques accordés par an et réorientés pour les cérémonies du Grand Mariage, est passé de 9 millions à 750 millions FC, soit une progression moyenne de 127 % par an. Une progression similaire est observée aux près des institutions Sanduks⁴ à Ndzouani.

Il est en partie vrai de dire que l'endettement généré auprès des ménages par la pratique du Grand Mariage contribue largement à la faillite de beaucoup d'entreprises comoriennes. En effet, il n'est pas rare, lors d'un mariage, à ce que les membres des deux familles, à court d'argent et pris de panique, s'adressent à un opérateur privé de la place, à un responsable d'une société d'État, ou d'une caisse publique. Soumis à la pression des réseaux de solidarité, ces gestionnaires sont contraints de prêter tout ce qu'ils possèdent de liquidité, sans qu'aucun titre de créance fixant des échéances et des intérêts ne soit créé. Comme l'emprunteur ne peut rembourser que bien longtemps après le mariage, beaucoup des sociétés privées ont ainsi fait faillite et les comptables de l'État ont acquis une solide réputation de gestionnaires véreux. Le *katiba* élaboré et adopté à Moroni en mai 2001 visait à permettre une évaluation, la plus précise possible, du coût du Grand Mariage par les familles afin d'éviter de telles situations.

Le troisième aspect négatif est une conséquence de l'exode hors de la zone de culture afro-arabe. L'accroissement du flux migratoire vers l'Europe a introduit la monétarisation des prestations et l'engouement des produits importés. Jadis, les *wamanga* (migrants) des cités commerçantes africaines, arabes et indiennes regagnaient le pays à la fin de leur vie active pour réaliser leur Grand Mariage et se réinsérer définitivement dans la société. Aujourd'hui, les « *Jeviens* » des cités européennes reviennent pendant leurs congés annuels pour accomplir par étapes, leurs obligations sociales. Ils disposent de peu de temps pour les festivités et le patrimoine artistique périclité. Ensuite, ils ramènent tout ce qui est nécessaire pour les cérémonies, l'argent, mais aussi des produits nouveaux et chers : des tissus, des vêtements et des articles de toilette de grandes marques, de la literie,

²² Sanduks : institutions de micro-finance.

de la lingerie, des pâtisseries et des jus de fruits industriels. Les produits locaux sont dévalorisés, les technologies traditionnelles sont tombées dans l'oubli et les emplois artisanaux sont perdus. L'épargne des « *Jeviens* » n'est pas recyclée dans l'économie nationale, elle part dans la consommation des biens importés et font travailler les producteurs et les commerçants des pays étrangers.

LE COUT GLOBAL DU MARIAGE COUTUMIER

Le coût brut d'un Grand mariage est estimé à travers les dépenses réalisées sous forme de dons en nature et en espèces par chacun de deux protagonistes (la famille de l'époux et celle de l'épouse) et des apports des membres de leurs réseaux sociaux. Il est cependant difficile d'établir des chiffres exacts en raison de la complexité des circuits d'échanges coutumiers. Il y a d'abord des difficultés à pouvoir relever chaque dépense effective ; il y a ensuite le risque de compter la même dépense plus d'une fois. Une erreur difficile à éviter et qui est en partie à l'origine des chiffres particulièrement élevés, souvent cités dans le cadre du mariage coutumier. Un don en argent compté comme dépense de la part de la famille de la mariée au profit de la famille du marié ne peut pas constituer une nouvelle dépense sous forme de don en argent de la part de la famille de l'époux au profit de la famille de l'épouse. Ainsi, la même dépense, du moins pour les dons en argent, n'est pas comptée plus d'une fois. On considère par contre qu'un don en nature est une dépense effective. En terme économique, le coût estimatif moyen net en 2009 est situé suivant les localités dans les fourchettes suivantes :

- | | | | |
|------------|---------------|---|-------------|
| - Ndzواني | de 3 millions | à | 11 millions |
| - Mwali | de 7 millions | à | 21 millions |
| - Ngazidja | de 9 millions | à | 67 millions |

Pour acquérir cet argent, les mariés doivent épargner pendant de longues années. Cette tradition a donc comme premier effet d'imposer la constitution d'un capital, ce qui est extrêmement positif dans un environnement où les besoins de consommation non satisfaits sont importants.

COÛT MOYEN D'UN GRAND MARIAGE DANS CHACUN DE CES 16 LOCALITES

CREDITEURS					
N°	Localités et population en 2009		Famille de l'époux et ses réseaux	Famille de l'épouse et ses réseaux	Coût global du Grand mariage
1	FUMBUNI	3 912	75 285 000	40 057 500	115 342 500
2	MNUNGU	1 263	54 369 000	32 681 250	87 050 250
3	DZAHADJU-HAMBU	1 619	35 516 250	35 516 250	48 147 750
4	MORONI	46 274	27 476 925	20 868 750	48 345 675
5	MITSAMIHULI	5 559	21 552 300	8 242 500	29 794 800
6	FOMBONI	15 710	11 900 000	10 875 000	22 775 000
7	DJAWEZI	2 556	8 100 000	7 050 000	15 150 000
8	MUTSAMUDU	24 228	3 985 000	9 130 555	13 115 555
9	DOMONI	11 717	5 765 000	5 715 000	11 480 000
10	IDJIKUNDZI	2 543	5 428 500	6 090 000	11 518 500
11	WANI	10 284	3 875 000	6 455 000	10 330 000
12	NYUMSHUWA	3 277	6 000 000	4 200 000	10 200 000
13	BIMBINI	1 606	6 575 000	2 600 000	9 175 000
14	WALA	471	5 100 000	2 650 000	7 750 000
15	MREMANI	6 370	3 675 000	4 130 000	7 805 000
16	TSEMBEHU	9 425	1 125 000	2 030 000	3 155 000

Observations :

1. Le coût des prestations ne dépend pas du nombre d'habitants
2. Ce sont des estimations moyennes qui ne tiennent pas compte des réformes engagées.
3. Le coût de la construction de la maison qui, comme partout ailleurs aux Comores, est à la de la famille de l'épouse n'est pas pris en compte.

L'APPORT DU G M DANS LES PATRIMOINES FAMILIAUX ET COMMUNAUTAIRE

Tout jeune Comorien en âge de travailler est en « mission » pour accroître

- 1) le patrimoine symbolique de sa famille maternelle,
- 2) le patrimoine matériel de sa future épouse
- 3) le développement de son *mdji* (ville ou village).

Le futur marié doit travailler dur, souvent s'expatrier à l'étranger pour gagner plus et se priver de nombreuses satisfactions matérielles. Il y a donc une relation entre la vivacité de cette tradition et la forte proportion des Comoriens à l'étranger. Mais il s'agit surtout d'une épreuve de longue haleine qui forme le caractère et qui motive au travail et à la réussite durement acquise. On retrouve là deux caractéristiques essentielles de la création d'entreprise et du développement d'un pays.

L'apport du GM dans le patrimoine de l'époux en 2009

Autrefois le marié recevait divers cadeaux de sa belle-famille, une dizaine de bonnets bordés, quelques paires de sandales (zilatru), une ou deux douzaines de mouchoirs, quelques objets de toilette. Actuellement, le prix du *vao* (vêtements traditionnels, vêtements modernes, chaussures, toilettes, tous en plusieurs exemplaires d'un montant moyen estimé à plus de quatre millions de francs comoriens à Moroni en 2009. La maison et parfois des terres apportées en dot par la femme restent sa propriété quoiqu'il advienne, mais ces biens ont aussi une importance évidente pour le mari ; ils lui assurent le logement et des possibilités de revenus par exploitation directe ou par location aussi longtemps que durera le mariage.

LA PARTICIPATION DU MARI

Localités	Dépense de l'époux	Bénéfice de l'époux
FUMBUNI	75 285 000	20 000 000
MNUNGU	54 369 000	8 500 000
DZAHADJU-HAMBU	35 516 250	4 249 650
FOMBONI	11 900 000	3 000 000
MORONI	27 476 925	11 165 000
DJAWEZI	8 100 000	2 000 000
DOMONI	5 765 000	1 050 000
MITSAMIHULI	21 552 300	2000 000
IDJIKUNDZI	5 428 500	0
NYUMSHUWA	6 000 000	0
WANI	3 875 000	1 000 000
MUTSAMUDU	3 985 000	3 400 000
BIMBINI	6 575 000	1 000 000
MREMANI	3 675 000	1 575 000
WALA	5 100 000	7 500 000
TSEMBEHU	1 125 000	400 000

Généralement le bénéfice que le marié tire du Grand Mariage ne couvre pas ses dépenses sauf à Wala à Mwali. A Idjinkundzi à Ngazidja et Nyumashuwa à Mwali, le marié reçoit autant qu'il dépense.

A Ndzouani, les dépenses sont importantes du côté de la femme. Chez l'homme, elles sont relativement limitées ; ce qui ne joue pas en faveur d'une stabilité du mariage d'où cette réflexion d'une jeune femme : « *Chez nous à Mutsamudu l'homme n'investit pas grand-chose lors du mariage traditionnel, comparé à l'apport de la femme ; ce qui fait qu'il peut facilement décider de quitter cette femme sans beaucoup de remords. Pour stabiliser d'avantage le mariage, il faudrait faire participer le future époux au coût de l'ameublement du domicile conjugal comme cela se fait dans certaines localités à Ndzouani* ». A Mwali, les deux familles se répartissent les dépenses des grands repas collectifs consommés

pendant plusieurs jours. Le mari apporte les animaux à abattre et la femme, les denrées.

L'apport du GM dans le patrimoine de l'épouse en 2009

Dans la société matrilineaire comorienne, le mariage n'a pas pour objet, la fondation d'une nouvelle famille, mais la continuité d'une ancienne, celle de la mère de l'épouse. Le mariage coutumier est pour le matrilineage de la mariée la naissance d'une nouvelle cellule sociale et la croissance de son patrimoine économique et symbolique. Aussi, des trois protagonistes du Grand Mariage, les familles des mariés et les différentes composantes de la communauté traditionnelle, c'est la famille de l'épouse qui reçoit la part la plus importante des prestations.

LA PARTICIPATION DE LA MARIEE

LOCALITES	Dépense de l'épouse	Bénéfice de l'épouse
FUMBUNI	40 057 500	61 000 000
MNUNGU	32 681 250	42 225 000
DZAHADJU-HAMBU	12 631 500	17 500 000
FOMBONI	10 875 000	7 950 000
MORONI	20 868 750	23 356 000
DJAWEZI	7 050 000	4 700 000
DOMONI	5 715 000	5 955 000
MITSAMIHULI	8 242 500	16 401 000
IDJIKUNDZI	60 90 000	3 950 000
NYUMSHUWA	4 200 000	3 700 000
WANI	6 455 000	4 500 000
MUTSAMUDU	9 130 555	4 610 000
BIMBINI	2 600 000	6 375 000
MREMANI	4 130 000	3 550 000
WALA	2 650 000	2 050 000
TSEMBEHU	2 030 000	560 000

L'effort de la famille de la mariée se traduit par des investissements fonciers. Les cadeaux reçus du mari et notamment l'or⁵, permettent la constitution d'un petit capital en réserve ; la maison et les terres étant sa propriété, la femme répudiée ne se trouvera pas dans une situation économique trop diminuée. On peut donc remarquer que le grand mariage comorien cache des intérêts stratégiques qui dépassent les intérêts émotifs et psychologiques du couple. En fait, il peut être appréhendé comme un amalgame de deux filiations qui unissent leurs patrimoines afin de consolider la position économique et sécuritaire de l'une d'elles, celle de l'épouse. « La dot comorienne est sage, écrivaient Ahmed Djabir

⁵ L'or provenant du mariage est souvent thésaurisé ; il n'est vendu que dans des conditions exceptionnelles graves ; il se vend alors à des particuliers plus qu'à des commerçants. Par contre, certains objets reçus lors du mariage et non utilisables sont revendus sans regret.

et J-C. Rouveyran, est sage en ce qu'elle tend à favoriser la stabilité du mariage ; dans cet ordre d'idées, les dépenses engagées pour le mariage sont un autre facteur de stabilité des ménages ». Elles sont aussi un facteur de cohésion sociale et de développement des villes et villages.

La contribution du GM dans le développement du mdji en 2009

Dans beaucoup des villages, un bon nombre des repas collectifs est remplacé par des sommes d'argent remis aux chefs coutumiers pour être consacrés aux investissements des institutions communautaires et au fonctionnement des services collectifs. Des projets communautaires importants, construction des mosquées, des foyers culturels, d'établissements d'enseignement et de santé, aménagement des rues et des routes de désenclavement, électrification, réalisés dans tous les villages et les villes, sont fortement liés à la cohésion sociale issue du grand mariage. Cette contribution financière et en nature aux différents programmes de développement et de modernisation des équipements du *mdji* (ville/village) est appréciée à sa juste mesure et renforce le sentiment de solidarité communautaire. L'effort commun de la famille et du village, les invitations nombreuses aux cérémonies marquantes, les responsabilités dévolues aux uns et aux autres, jeunes et vieux, fortifient le sentiment d'appartenance à un groupe solidaire et cohérent.

LE REVENU MOYEN DE LA COMMUNAUTE PAR G M EN 2009

Localité	Coût du global du GM	Bénéfice de la communauté locale
FUMBUNI	115 342 000	34 342 500
MNUNGU	87 050 000	36 350 250
DZAHADJU-HAMBU	48 147 750	26 392 750
FOMBONI	22 775 000	11 075 000
MORONI	48 345 675	13 824 675
DJAWEZI	15 150 000	8 450 000
DOMONI	11 480 000	4 480 000
MITSAMIHULI	29 794 800	11 392 800
IDJIKUNDZI	11 518 500	7 568 500
NYUMSHUWA	10 200 000	6 500 000
WANI	10 330 000	4 830 000
MUTSAMUDU	11 715 000	5 105 555
BIMBINI	9 175 000	1 800 000
MREMANI	9030 000	2 680 000
WALA	7 750 000	3 100 000
TSEMBEHU	3 155 000	2 195 000

UNE SOURCE DE SECURITE ECONOMIQUE POUR LES MENAGES ET LES ANCIENS.

Les rituels du GM réalisés entre juin et octobre dans la plupart des villes et villages de Ngazidja et de Ndzouani atteignent la trentaine. A Ngazidja, dans certains villages un *mdrumdzima* peut bénéficier d'une dizaine de sacs de riz de 40 kilos, sinon une tonne de riz pour ce qui concerne les grands notables, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Lors de toutes ces cérémonies des produits tels que le riz et la viande sont distribués à ceux qui ont fait le grand mariage, hommes et femmes. Ceux qui ne l'ont pas réalisé participent peu aux partages du riz et pas du tout à celui de la viande, mais prennent la part la plus importante aux repas collectifs.

Un grand notable de Mnungu à Ngazidja dit de cette coutume : «...*Certes l'investissement initial est important, mais il m'assure avec ma famille une sorte de rente viagère certaine. Invité en privilégié, je bénéficie des distributions d'argent, mais aussi de riz et de viande. Gare à ceux qui voudraient remettre en cause notre gagne-pain, notre retraite...* »

Ahmed Djabir et J-C Rouveyran⁶, ont constaté que les dépenses réalisées pour le grand mariage représentent un investissement qui peut être considéré comme une prime unique d'assurance ; cette assurance est d'autant plus appréciable que la situation de fortune est précaire et que l'âge venu, il serait impossible de faire face à de telles dépenses. Un effort de quelques années se trouve valorisé sur une période très longue.

⁶ Réflexion sur le ndola nkuu ou Grand mariage comorien, Revue Tiers Monde, Année 1968, vol. 9, numéro 33

L'OR OFFERT POUR LE GRAND MARIAGE A MORONI EN 2001			
Bijoux (ipamkono)	Nombre	Poids unitaire	Poids
Hara	1	160g à 240g	160g à 240g
Tadji	1	8p	64g
Mbo	1	3 à 4p	32g
Mkufu wa sulutri	1	2p	16g
Bareti	6paires	2p	16g
Ntana	2	3 à 4 ou 1 ½p	96g
Djermeri	1	15 à 20p	160g
Nkame	4 à 8	5 à 7p	112g
Turusi	1		
Kidani	1		
Kekeye	2	8 à 10p	160g
Bangili	7 à 12	1 ½p	144g
Ikowa - potshi	2 à 4	4 à 5p	160g
Ikowa sha mbere	1	7 à 8p	64g
Kulwabu	2	1 à 2p	32g
Harenu	4 à 6	6g	36g
Mbere	8 à 12	1p(pour2 à 3)	48g
Saya	1	1 à 3p	24g
Zipini	4 à 6	2 à 3g	18g
Mtaanle	1 paire		
Poids total			1 422g
Dot du mariage religieux (mahari ya sharia) :		5 pounds x 8 g = 40g	
Dot coutumier (mahari ya anda) :		50 pounds x 8 g = 400g	
Don de la sœur (<i>Unkumbi</i>) :		20 pounds x 8 g = 160g	
Don du mari en bijoux (<i>Ipamkono</i>) :		valeur moyenne courante 1 422g	
Poids total des dons en or : 2, 022kg			

Un *pawuni* (du mot anglais *pound*) est une pièce d'or de 8grammes le plus souvent un Souverain britannique. Actuellement, les pièces sont de 21 carats et frappes aux Émirats. Le *bwara*, est une pièce britannique de 40g. Il existe d'autres pièces d'un poids inférieur à la pièce britannique. La pièce américaine pèse 33g.

LE GRAND MARIAGE PEUT ETRE LE MOTEUR DU DEVELOPPEMENT

« C'est par son « être » que l'Afrique pourra vraiment accéder à l'avoir. A un avoir authentique ; pas à un avoir de l'aumône, de la mendicité. Il s'agit du problème de l'identité et du rôle à jouer dans le monde. Sans identité, nous sommes un objet de l'histoire, un instrument joué par les autres : ustensile⁷ »

⁷ JOSEPH KI-ZERBO 2004, A quand l'Afrique, Entretien avec René Holenstein, Seuil, coll. L'aube poche

L'Union des Comores vit une crise profonde qui a bouleversé toutes les quietudes, embrasé l'ensemble du tissu social, fragilisé l'unité nationale. Faut-il toujours attendre le salut de l'aide internationale ? Ces fonds provenant d'ailleurs, emprunts et dons, sont certes utiles pour le pays, mais créent des effets démobilisateurs.

Le Grand Mariage véhicule une dynamique économique originale. Ses rituels constituent un marché important pour certains produits d'origine locale, notamment les produits agricoles frais tels que les fruits, les légumes, les cultures vivrières, les poissons, les chèvres et les bovins... etc. À cette liste, on peut ajouter les produits de fabrication locale, dont les matériaux de base sont tantôt d'origine locale, tantôt d'origine étrangère, ainsi que les services et les objets de location : produits artisanaux, habits traditionnels, tables et chaises, prestations des musiciens, électriciens et photographes. Cependant, les activités manufacturières demeurent essentiellement des productions de caractère artisanal, liées à la satisfaction des besoins de consommation locale (boulangerie, menuiserie, produits à base de lait, etc...).

Promouvoir la production pour satisfaire la demande intérieure

Le Grand mariage est le premier révélateur de l'existence d'une forte demande non satisfaite par la production intérieure. Certaines importations sont difficiles à éviter ou à remplacer même à moyen terme, compte tenu de l'incapacité actuelle de l'appareil national de production à satisfaire la demande : par exemple, les denrées alimentaires essentielles telles que riz, farine et sucre. Néanmoins, les gâteaux, eaux minérales, jus de fruits, pourraient être remplacés par des produits locaux, d'autres encore sont d'une utilité reconnue et pourraient également être remplacés à moyen terme à la faveur d'un développement industriel, par des produits « made in Comores » (chaussures, savonnettes, dentifrice... etc.). La substitution de certains produits importés à des produits locaux lors des fêtes coutumiers résulte parfois d'une question de commodité. Les biscuits industriels et les canettes importées sont préférés aux galettes comoriennes et aux bouteilles de Coca-Cola produites sur place en raison du conditionnement des produits importés qui facilitent le transport.

Le nombre des ménages dont les femmes sont employées dans le secteur tertiaire connaît une augmentation continue. Ces ménages pour ont un pouvoir d'achat relativement important absorbé par les produits importés. Le temps consacré aux activités ménagères étant limité, ces femmes ont besoin des produits vivriers transformés et conditionnés : lait de coco, manioc, banane, sagou (cycas), ignames, fruits à pain, patate, maïs, etc. Ainsi, la quantité de produits alimentaires importés, riz, farine de blé, etc. diminuerait progressivement en même temps que le nombre de chômeurs.

Une véritable stratégie nationale de développement doit être mise en œuvre pour répondre aux besoins réellement ressentis par la population et en même temps recycler le capital épargné pour le mariage coutumier, dans l'économie nationale. Il s'agit de former une nouvelle génération d'agriculteurs et agricultrices capables de produire, transformer, et conditionner les récoltes, les commercialiser et les exporter. Des cycles d'enseignement formel, de formations technologiques et professionnelles devront être mis en place dans toutes les régions.

Les ressources humaines disponibles dans le pays et non utilisées seraient capables de réaliser des recherches scientifiques et technologiques pour parvenir à moyen terme à fournir les produits de substitution mêmes à des denrées essentielles comme le riz, la farine et le sucre. Un des objectifs déclarés de l'Université des Comores est de développer la recherche scientifique et technique dans les secteurs de la production vivrière, l'élevage et l'agroalimentaire pour répondre aux besoins d'une clientèle de touristes plus nombreuses, et se tourner progressivement vers l'exportation. De plus, une élite nationale responsable pourrait élaborer sur le socle normatif de l'*andanamila*⁸ une politique de réhabilitation de l'artisanat national de qualité concernant le travail de l'or, la bijouterie, la broderie, la confection des vêtements, le travail du cuir et la cordonnerie et la parfumerie, etc. suscitant ainsi la création des emplois dans des activités d'import-substitution. Cette politique pourrait être soutenue par une législation coutumière qui accorderait aux produits locaux, une place de plus en plus importante et jusqu'à atteindre l'exclusivité, dans le processus des échanges cérémoniels du Grand Mariage. La dynamique d'innovations permettrait d'accroître les retombés économiques par l'organisation de concours primés pour les produits artisanaux exceptionnels, l'ouverture d'un musée du Grand Mariage présentant les plus belles pièces lors d'expositions, etc.

Créer des mécanismes de financement appropriés et moderniser la société

Les fonds transférés par la diaspora sont estimés par la Banque centrale à environ 50 milliards de francs comoriens, soit l'équivalent de 1,66 fois du budget de l'Etat et presque 20% du produit intérieur brut (PIB). Une politique pertinente accordant des réductions voire la gratuité des frais de transfert des fonds afin qu'ils passent par la banque postale et non entre les mains des voyageurs et par l'intermédiaire des sociétés de transferts financiers privées facilitera l'orientation de ces fonds vers l'investissement productif.

⁸ L'institution juridique orale

La banque postale et les autres institutions financières de développement offrirait un cadre incitatif en introduisant de nouveaux instruments de paiement internes. Ils permettraient d'optimiser l'intérêt individuel avec celui de la collectivité et de moderniser les pratiques du Grand Mariage en incitant aux versements des prestations, des dons et contre-dons sur des comptes de préférence au règlement en monnaie fiduciaire.

Les membres de la diaspora affectent une partie significative de leurs transferts à la construction d'habitations. Dans la plupart des cas, le rythme des constructions suit celui de la capacité d'épargne, c'est-à-dire très progressif, ce qui explique l'état d'inachèvement d'un nombre important d'habitations et la médiocre qualité des travaux effectués au coup par coup par des artisans sans la coordination d'un maître d'œuvre qualifié. Une offre de crédit adaptée favorisera l'émergence de PME qualifiées avec des effets multiplicateurs dans l'économie, car le secteur de la construction est générateur de nombreux emplois, et l'existence d'une possibilité de crédit soutiendrait une demande significative.

Conclusion

Le Grand Mariage doit sa survie et sa vitalité à la plasticité d'esprit que le peuple doit à son origine multiculturelle. La société comorienne a toujours accueilli des apports techniques, culturels et sociaux venus des pays proches et lointains et réussi à les délester de leurs références idéologiques d'origine, avant de les intégrer dans le système de valeurs endogènes et ainsi préserver son identité.

L'élite sociale et les ulémas des générations passées s'associaient au niveau du village et usait du pouvoir normatif que l'*andanamila* leur conférait pour faire évoluer les traditions et satisfaire les aspirations des nouvelles générations. Aujourd'hui, la défaillance de l'activité normative de l'élite postindépendance est flagrante. Elle est incapable de sortir le peuple des dualismes, droit oral et droit écrit, pouvoir coutumier et pouvoir légal, économie formelle et économie informelle, instituées par la colonisation ; elle n'est pas consciente que sa mission historique consiste à partir de l'expérience nationale en la critiquant et en la relativisant par la connaissance des traditions culturelles et politiques d'autres sociétés pour bâtir un système judiciaire, économique et politique cohérent, qui requiert l'adhésion mentale de la population.

Pour rédiger le Code Napoléon, les révolutionnaires français ont collecté et analysé d'abord les usages juridiques de toutes les régions de France. Un rappel préliminaire des rédacteurs de ce Code célèbre dit que « Les lois sont faites pour les hommes et non les hommes pour les lois. Elles doivent être adaptées aux habitudes, à la situation des peuples pour lesquels elles sont faites... »

BIBLIOGRAPHIE

- ABDOURAHIM, SAID [1983], *Mariage à Ngazidja, fondement d'un pouvoir*, thèse de IIIe cycle, Univ. de Bordeaux III, 338p.
- ABDOURAHIM SAID [1984], « Le mariage coutumier dans l'île de Ngazidja », *Ya Mkobe*, 2: 3-6.
- BLANCHY, Sophie [1996], «Le partage des bœufs dans le mariage coutumier de la Grande Comore», *Journal des Africanistes*, 66 (1-2) : 168-202.
- BLANCHY S. Et S.I. MOINAECHA, 1989. Statut et situation de la femme aux Comores, rapport de recherche, inédit.
- CHAMI-ALLOUI Masseur et LE GUENNEC-COPPENS Françoise, 1994, Un Grand Mariage à Moroni, chronologie des cérémonies et prestations, (Université de l'Océan Indien) et (LACITO-CNRS)
- DAMIR Ben Ali et HASSANI MGOMRI 2009, Le Grand Mariage et ses implications dans le développement humain, PNUD, Bureau de Moroni
- DAMIR Ben Ali, 1982. Musique et Société dans l'Archipel des Comores in Recherche Pédagogique et Culture No. 58, juillet-août- septembre 12-14, AUDECAM, Paris.
- DAMIR B. A. Et BOULINIER G. 1983, Richesse et authenticité : insertion de la fête dans l'espace social comorien in Recherche, Pédagogique et Culture No. 63 : 47-50, AUDECAM, Paris.
- DAMIR B.A., 1984; L'organisation sociale et politique aux Comores avant le XVe siècle in YA MKOBE 1, Moroni, CNDRS.
- DAMIR B.A. et BOULINIER G., OTTINO P. 1985. Traditions d'une lignée royale des Comores, Paris, Le Harmattan.
- DAMIR Ben Ali, 1987. L'archipel des Comores in Océan Indien Occidental. Edit. L'île aux belles images, Port Louis, Maurice
1988. Approche historique des structures administratives des Comores in Annuaire des pays de l'Océan Indien, vol XI, Edit du CNRS. Presses Universitaires d'Aix-Marseille.
1987. Aperçu des rôles et fonctions de la musique dans la société comorienne in Travaux et Documents No. 8, Université de la Réunion.
- DUBOIS J.L., 1997, « Peut – on s'appuyer sur le capital socioculturel pour réduire la pauvreté aux Comores », DT/97/14 ; (ii) Gouvernance, capital social et réduction de la pauvreté, 2001, RNDH aux Comores PNUD; (ii) Pauvreté, inégalité et marché du travail dans l'Union des Comores, 2005, DGP /PNUD.
- CHOUZOUR Sultan, 1994. Le pouvoir de l'honneur. L'Harmattan; Paris
- IAIN. Walker, 2000, *Les aspects économiques du grand mariage de Ngazidja (Comores)*.
- JOSEPH KI-ZERBO 2004, A quand l'Afrique, Entretien avec René Holenstein, Seuil, coll. L'aube poche
- MARTIN J. 1983. Comores : Quatre îles entre pirates et planteurs. L'harmattan, Paris.

MAS J., 1979. La loi des femmes et la loi de Dieu. Annuaire des pays de l'Océan Indien, Vol. IV.

MILLIOT L., 1979. Introduction à l'étude du droit musulman, Recueil Sirey

ROBINEAU C. 1966. Société et économie d'Anjouan, ORSTOM, Paris.

ROUYEYRAIN J.C. et DJABIR 1968. L'économie ostentatoire : Le Ndola Nkou ou Grand mariage comorien, Revue du Tiers-Monde IX, 33